

Administration de l'énergie—Loi

M. Blais: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si Votre Honneur avait le moindre doute avant les dernières expressions utilisées par le député, ces doutes sont sûrement dissipés maintenant. Le député siège à la Chambre depuis 1972. J'ai eu l'occasion de l'observer depuis lors...

M. Andre: Et vous n'avez rien appris.

M. Blais: ... et se livre à des accusations fantaisistes comme s'il regardait dans une boule de cristal. Je l'ai entendu exagérer de la pire manière, son objectif précis étant d'inciter les habitants de l'Ouest à exprimer leur mécontentement à des réunions comme celle d'hier soir.

Des voix: Règlement!

Des voix: Bravo!

M. Andre: Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Dingwall) m'informe—et j'espère que je ne trahis pas un secret—que le parti libéral ne fera intervenir qu'un seul orateur. Je suis certain qu'il y en a d'autres qui voudraient prendre la parole et leur participation est la bienvenue. Si le ministre veut lui-même prendre la parole, j'espère qu'il lira d'abord son projet de loi, car s'il l'avait fait, il aurait témoigné moins de véhémence à l'égard des opinions que je viens d'émettre. Il se montrerait beaucoup plus prudent s'il maîtrisait mieux ces questions. Cependant, s'il a quelque chose à dire, j'espère qu'il profitera de la tribune que constitue la Chambre des communes. S'il estime que son discours contribuerait à atténuer les sentiments de frustration, de colère et de rage qui poussent des centaines, voire des milliers de Canadiens de l'Ouest à envisager la sécession, s'il peut dissiper leurs craintes et faire en sorte que ces réunions cessent, je lui saurais gré de son discours. Je doute cependant qu'il en soit ainsi.

La seule réponse du gouvernement est une campagne de propagande qui a pour effet de pousser les mécontents à assister à des réunions de ce genre. Ils savent pourquoi ils sont en colère et quand ils voient à la télévision les oies voler au crépuscule et le gouvernement qui déclare: «Nous voulons vous tenir au courant», ils ont le sentiment que le gouvernement leur dit en réalité: «Espèces d'imbéciles, vous là-bas, vous ne savez même pas ce qui se passe. Regardez ces annonces et vous comprendrez ce qui se passe et ensuite vous refuserez d'adhérer au WCC.» Non seulement les 70 millions que le gouvernement dépense en propagande sont de l'argent perdu; cela fait augmenter le nombre d'adhérents au WCC, chose que le gouvernement ne paraît pas comprendre.

On nous a fait de merveilleuses promesses. Il n'était pas question que le parti d'en face permette une augmentation de taxe de 18c. Les députés d'en face ont dit: «Votez libéral et nous empêcherons le prix de l'essence d'augmenter». Voter libéral pour payer plus de deux dollars le gallon d'essence! Or, nous payons \$1.35 uniquement en taxes, et il nous faut écouter le ministre prétendre qu'il maintient le prix du pétrole en-dessous du cours mondial. Que faut-il donc faire pour qu'un ministre nous dise la vérité? Peut-on espérer obtenir la vérité du gouvernement fédéral?

M. Kelly: Et de votre part, Harvie?

M. Andre: C'est ce qui pousse les gens à croire que le WCC est la seule solution possible, et c'est dramatique.

M. Kelly: Cessez un peu vos ragots.

M. Andre: Je voudrais dire quelques mots aux députés de la compétence du gouvernement, qui nous remplit d'espairs. Le deuxième article de cette longue liste de taxes prévues dans le projet de loi à l'étude consiste en une redevance de recouvrement en matière de carburant de route. N'oublions pas que tout cela vise à aider les consommateurs canadiens! Ces derniers payeront moins que le prix mondial! Permettez-moi de lire un passage d'un article paru dans le *Province* de Vancouver du 11 avril 1982, que voici:

Une taxe spéciale imposée par le gouvernement fédéral au carburant diesel utilisé par les navires canadiens qui pratiquent le commerce international a fait passer le prix du carburant bien au-dessus du prix en vigueur aux États-Unis, selon le Conseil des transporteurs maritimes.

Je suppose que ce n'est que de la propagande destinée à exalter les sentiments de séparatisme, selon le député qui grommelait tout à l'heure mais qui garde maintenant le silence. Je suppose que c'est cela. Nous ne risquons pas d'atteindre le prix mondial à moins, bien entendu, de conduire une automobile et d'avoir besoin d'essence, ou d'avoir des navires qui marchent au carburant diesel.

M. Kelly: Tout ce blabla semble peut-être très profond dans l'Ouest, mais pas ici.

M. Andre: J'ai parlé des automobiles et des navires. Et les avions? Voyons ce que ces petits génies d'en face qui nous offrent «l'énergie à bon marché», font à l'égard du carburant d'aviation. On peut lire dans le *Journal* d'Edmonton du 11 avril 1982:

Les responsables de l'industrie aéronautique et du secteur pétrolier canadiens sont perplexes devant la complexité du nouveau régime de taxes sur le carburant que propose le gouvernement fédéral.

Une taxe directe sur le kérosène utilisé pour les vols internationaux a été supprimée, lorsque d'autres pays se sont plaints que cette taxe allait à l'encontre de certains accords aériens bilatéraux.

Ce que le gouvernement nous demande d'approuver dans le projet de loi C-103, c'est une taxe qu'il ne peut pas imposer parce qu'elle va à l'encontre des accords de l'Association du transport aérien international. Cependant, le gouvernement l'a déjà prélevée, et nous devons par conséquent adopter une loi pour légaliser cette taxe, déjà prélevée par le gouvernement quand il n'y était pas autorisé. Cela paraît incroyable. Puis nos dirigeants viennent nous dire: «Votez pour nous et nous empêcherons les prix d'augmenter!»

J'aimerais citer un autre passage de cet article. Le voici:

«Je pense qu'ils (les fonctionnaires fédéraux) ont perdu la tête,» a déclaré Gordon Lindsay de l'Association des transports aériens du Canada.

«C'est la mesure la plus complexe jamais prise à l'égard d'une taxe.»

Puis l'auteur de l'article fait des remarques tout aussi éloquentes sur la compétence du gouvernement, auquel ces «singes savants»—pour prendre des termes du premier ministre—disent: «Oui, monsieur, oui, nous sommes d'accord; nous avons la plus haute estime pour vous et approuvons totalement tout ce que vous faites.»

M. Smith: Merci, Harv.

M. Cousineau: Ne soyez pas si généreux!